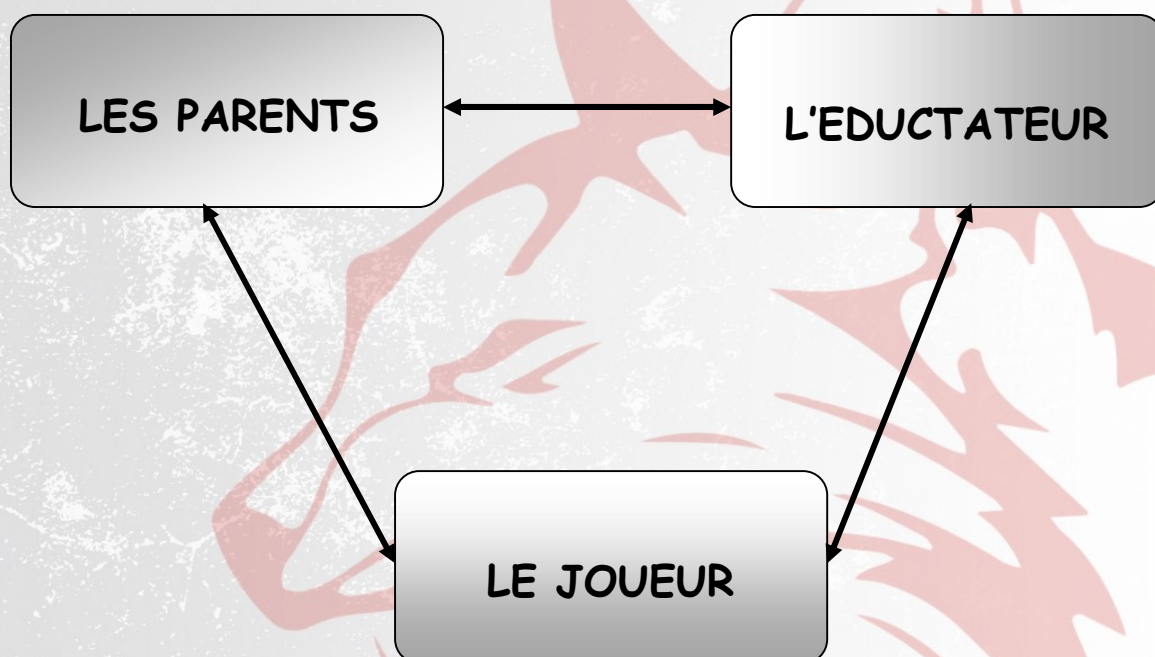




CHARTRE DE L'ÉCOLE DE RUGBY



L'école de rugby est un lieu de formation et d'éducation.

Donc, il paraît nécessaire de définir une charte qui donne les rôles à chacune des trois composantes de cette formation : les joueurs, les parents, et les éducateurs.

Les parents confient leur enfant à un éducateur pour apprendre et pratiquer l'activité rugby ; si les parents restent responsables de leur enfant, l'éducateur est responsable de ce qui se passe pendant l'activité.

Nous espérons qu'en participant à l'Ecole de Rugby, chacun s'engagera à respecter ces principes qui permettront de faire grandir nos enfants au travers de valeurs qui sont celles véhiculées par notre sport : le Rugby



CHARTRE DES PARENTS

Les parents confient leur enfant aux éducateurs et à l'EDR

Leurs droits dans le cadre de l'Ecole de rugby :

- Aux bonnes conditions d'accueil
- A la qualité et au suivi de la formation
- A la compétence de l'encadrement
- Au respect de chacun
- Avoir le planning des matchs et des activités le plus tôt possible pour pouvoir s'organiser.

Leurs devoir dans le cadre de l'Ecole de rugby :

- Veiller à l'assiduité et à la ponctualité. Prévenir en cas d'absence.
- S'assurer que son enfant a la tenue requise : tenue d'entraînement adaptée aux conditions climatiques, équipements de match (marqué au nom de l'enfant).
- S'assurer qu'il y a bien un transfert de responsabilité avec un éducateur aux entraînements ou aux départs et retour en bus, ne pas laisser l'enfant seul au stade sans la présence d'un éducateur.
- Informer un des éducateurs ou dirigeants lorsque l'enfant est exceptionnellement autorisé à rentrer seul ou avec une autre personne.
- Répondre aux emails ou aux sms ou autres moyens de communication que les éducateurs et le responsable de l'école de rugby vous aurons transmis.
- Venir chercher les enfants à l'heure indiquée par l'éducateur (horaires de retour pour les matchs ou les tournois)
- Prévenir l'éducateur après les entraînements, les retours en bus et les journées se déroulant au club de votre départ.
- Rester en retrait pendant l'activité (entraînement/tournoi), ne pas interférer dans le travail des éducateurs, des aides éducateurs et des dirigeants, si vous n'avez pas été invité.
- Se mettre en relation avec l'éducateur et le responsable de l'Ecole de Rugby en cas de problème.
- Informer un responsable de la catégorie de son enfant ou de l'Ecole de Rugby, de tout changement (Familial, scolaire, personnels, pratique, etc..) ou difficultés diverses qui pourrait influencer sur le comportement de l'enfant.
- Aider et soutenir l'éducateur dans sa tâche : attitude, tenue, propos, respect.
- Considérer la compétition comme un moyen de formation.
- Considérer l'Ecole de Rugby et ses règles comme un lieu d'éducation et de formation.
- Être de bons spectateurs et supporters.
- Respecter l'arbitre, les adversaires et l'entourage (dont les autres parents), les clubs organisateurs et dirigeants des équipes adverses, en prenant du plaisir à regarder le match et à encourager.
- En offrant ses services en cas de besoin, participer à l'activité sportive de son enfant au sein du Club lui permettra de partager des moments uniques.
- Echanger et faire remonter au responsable de l'EDR les bons fonctionnements et les dysfonctionnements de l'EDR. (Dès que nécessaire)

CHARTRE DES JOUEURS

L'enfant vient à l'Ecole de Rugby pour être formé en tant qu'individu et joueur de rugby

Leurs droits :

- S'amuser et jouer comme un enfant.
- Prendre plaisir à la pratique du rugby
- Respecter chacun : parents, joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres.
- Être entraîné et entouré par des personnes compétentes.
- Bénéficier d'une formation :
 - . Connaissance des règles, compréhension du jeu,
 - . Technique individuelle et collective,
 - . Développement physique et "santé" dans la sécurité
- Se mesurer à des jeunes qui ont les mêmes probabilités de succès.
- Participer à des compétitions adaptées.
- Pratiquer son sport en toute sécurité.
- Au droit à l'erreur.
- A la reconnaissance de ce qu'il fait.
- Avoir de bonnes conditions de pratique.
- Avoir un temps de repos.
- Avoir le droit à la différence.
- Avoir le droit de ne pas être un champion.
- Donner son avis et être écouté.

Leurs devoirs :

- Tenir leurs engagements sportifs : assiduité, ponctualité, participation aux entraînements et matchs.
- Respecter ses adversaires, ses partenaires, ses éducateurs et spectateurs (langage, attitude...).
- Respecter les décisions des arbitres et de son ou ses éducateurs.
- Respecter le matériel au club et en dehors du club : locaux, cars, terrains, etc....
- Respecter le club qui nous accueille et ne pas oublier les « Bonjour », « S'il te plait » et « Merci ».
- Respecter les règles du jeu.
- Refuser toute forme de violence (verbale ou physique) et de tricherie.
Ne pas confondre : Combat et violence / Agressivité et agression
- Accepter les reproches.
- Etre humble dans la victoire et accepter la défaite.
- Donner une bonne image de son club.
- Accepter que ses copains jouent.
- Aider ses copains en difficulté
- Participer au rangement du matériel.
- Prévenir son éducateur lorsqu'il part.
- Prévenir en cas d'absence (avec l'aide de ses parents éventuellement).
- Ne pas utiliser les téléphones portables dans les vestiaires et dans les bus
- Discuter avec un responsable lorsque qu'il rencontre des difficultés lors des entraînements ou lors des matchs
- Signaler à un responsable de la catégorie toutes blessures éventuelle même mineures
- Signaler à un responsable un problème quel qu'il soit (même autre que lié au rugby)

CHARTRE DES EDUCATEURS

Il apporte à l'enfant une formation physique et sportive et lui inculque les «valeurs du rugby et de la vie en groupe ».

Leurs droits :

- Au respect des enfants et des parents.

Leurs devoirs :

- De préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de formation et l'analyse des tournois
- De veiller à la sécurité des joueurs de sa catégorie.
- De chercher à toujours transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir.
- De faire de la compétition un « outil de formation ».
- D'assurer un suivi écrit de l'évolution de chaque joueur.
- De positiver tout progrès plutôt que de stigmatiser les erreurs.
- D'échanges avec les parents sur l'évolution sportive ou éducative de leur enfant.
- D'avoir un comportement et un langage exemplaires en toutes circonstances.
- De gérer seulement sa catégorie qui lui a été confié, sauf si besoin (validation par le responsable de l'EDR).

Chacun des signataires s'engage à respecter cette charte

(Merci de rapporter le coupon ci-dessous en même temps que le dossier d'inscription)

	Les parents		Le joueur
	Père	Mère	
Nom			
Prénom			
Signature			